

# DEHORS!

MODE D'EMPLOI POUR LES PERSONNES  
SORTANT DE PRISON

Guide créé grâce à la contribution de

Textes édités par  
**Roberta Colombini**  
**Federica Montani**  
**Elisabetta Mora**

Guide réalisé en 2022  
avec la contribution de  
**Fondazione Cariparma**

Projet graphique  
**Redgoblin**

Le guide, disponible en 3 langues, italien, anglais, français, est mis à disposition des personnes détenues, de leurs familles, des bénévoles et des opérateurs qui travaillent en faveur des personnes restreintes dans leur liberté.

# DEHORS!

**MODE D'EMPLOI POUR LES PERSONNES  
SORTANT DE PRISON**

Guide créé grâce à la contribution de

introduction

# Objectif

---

L'objectif du guide est de fournir des informations utiles pour guider les personnes sortant du milieu carcéral afin de faciliter leur retour en société.

Le guide représente un outil supplémentaire pour consolider les activités de soutien et d'orientation menées au sein des prisons de la municipalité de Parme, par divers sujets institutionnels, par le secteur tertiaire et par les institutions de formation.

# Index



DOCUMENTS .....	p. 6
ASSISTANCE ET AIDE .....	p. 12
LES PREMIÈRES CHOSES À FAIRE .....	p. 15
SANTÉ .....	p. 22
TRAVAIL .....	p. 28

# Documents



Lors de votre sortie de prison, pensez à demander à l'administration pénitentiaire de vous remettre tous vos documents personnels (même périmés).

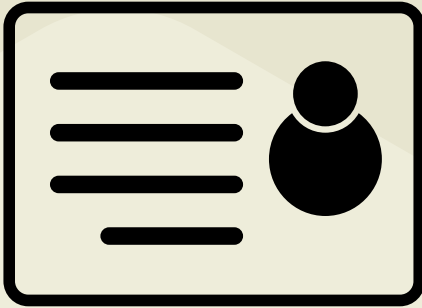
Une fois sorti de prison, vous aurez peut-être besoin de nouveaux documents.

Voici quelques informations sur la façon d'obtenir ou de renouveler:

**Carte d'Identité, Numéro Fiscal, Certificats Personnels, Passeport, Permis de Séjour.**

# documents

## CARTE D'IDENTITÉ



Pour demander une carte d'identité, l'inscription au registre de la population résidente est obligatoire.

Pour demander une nouvelle carte d'identité, vous devez vous rendre au **bureau d'état civil de la commune où vous résidez, en prenant rendez-vous.**

Les citoyens non-résidents à Parme, mais domiciliés dans la

Commune, peuvent toujours demander la délivrance d'une carte d'identité, qui aura lieu avec l'autorisation de la Commune de résidence.

La carte d'identité - délivrée au format électronique - sera envoyée directement au demandeur, dans les 6 jours suivant la demande, à la municipalité ou à une adresse indiquée par lui.

Les documents requis pour demander la délivrance de la nouvelle carte d'identité sont:

- **1 photo d'identité ;**
- **carte d'identité ou autre pièce d'identité périmée (passeport ou permis de conduire);**
- **permis de séjour valide pour les citoyens non européens**

## RÉSIDENCE

L'inscription au registre de la population résidente et la demande de changement de résidence concernent tous les citoyens qui se déplacent ou changent d'adresse dans la Commune de leur résidence habituelle et s'effectuent en remplissant un formulaire ou via les canaux télématiques mis à disposition par la Commune .

Pour plus d'informations sur les procédures de demande et les critères, visitez le site Web de la municipalité concernée. Pour la Municipalité de Parme ---> QR CODE.



## NUMÉRO FISCAL

Form for requesting a tax number (Codice Fiscale) in Italy. The form includes a circular logo on the left and a large greyed-out area at the top. Below this, the tax number 'XXESP AE45h43 347G' is displayed. The form contains several fields for personal information, some of which are greyed out:

- CODICE FISCALE: XXESP AE45h43 347G
- COGNOME: [greyed out]
- NOME: [greyed out]
- SESSO: [greyed out]
- LUOGO DI NASCITA: [greyed out]
- PROVINCIA: [greyed out]
- DATA DI NASCITA: [greyed out]

Le Numéro Fiscal est utilisé à des **fins fiscales et administratives** pour identifier les citoyens en Italie. Les citoyens sans code fiscal peuvent la demander auprès de n'importe quel bureau de **L'Agenzia delle Entrate (administration fiscale italienne)**, en utilisant le formulaire AA4/8 approprié (téléchargeable sur le site Web de l'Agence) et en indiquant le domicile auquel la carte doit être envoyée avec l'indication du code attribué.

**Pour les étrangers** le Numéro Fiscal est attribué par les **guichets uniques pour l'immigration** (après la demande d'entrée en Italie), ou par la préfecture de police pour les étrangers qui n'en ont pas et qui demandent la délivrance ou le renouvellement d'un permis de séjour.



## CERTIFICATS PERSONNELS



Les certificats personnels (**Naissance, État civil, Citoyenneté, Mariage, Existence, Résidence, Résidence AIRE, Situation familiale, Résidence en cohabitation, Situation familiale AIRE, Situation familiale avec liens de parenté, Célibat, Registre de l'union civile, Accord de cohabitation**) peuvent:

- être demandés au bureau d'état civil de la commune de résidence en présentant une pièce d'identité en cours de validité.
- être téléchargés gratuitement par l'intéressé en accédant au site de l'A.N.P.R avec les identifiants SPID (Système d'Identité Publique Numérique), CIE (carte d'identité électronique) ou avec CNS (Carte Nationale des Services).





## PASSEPORT



Si vous êtes un citoyen italien, le passeport doit être demandé au poste de police le plus proche de votre lieu de résidence.

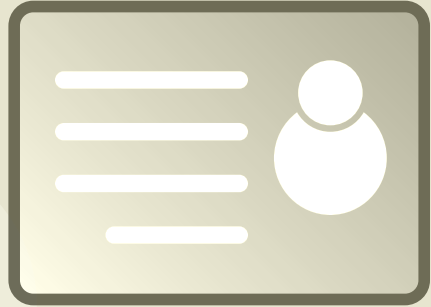
Pour délivrer un passeport, il est nécessaire de réserver en ligne auprès du SPID/CIE sur le site:

**[www.passaportonline.poliziadistato.it](http://www.passaportonline.poliziadistato.it)**, ou si vous n'avez pas cette possibilité, via les bureaux d'état civil des municipalités de résidence.

Sur le lien qr-code, vous trouverez ce dont vous avez besoin pour demander un passeport.



## PERMIS DE SÉJOUR



Pour un citoyen d'un pays non membre de l'UE qui doit demander ou renouveler un titre de séjour, il existe différentes procédures selon le type de titre.

S'il est en possession des conditions requises, même pendant la détention, il est possible de présenter une demande de permis de séjour par l'intermédiaire de la Direction de l'Institut pénitentiaire à la Préfecture de police compétente. Si la procédure de renouvellement avait déjà été entamée lors de votre entrée dans la prison, mais que vous ne trouvez pas le récépissé de livraison, vous devez déclarer la perte à un commissariat des Carabiniers ou à un commissariat de police.

Ce n'est qu'avec cette plainte, en fait, qu'une nouvelle procédure de renouvellement peut être lancée.

# documenti

Selon le type de titre de séjour, pour la demande/renouvellement il faut contacter:

- **bureaux de poste agréés**, présents sur le territoire, en remplissant un kit postal et en s'acquittant d'une cotisation sur un bordereau spécial. Pour connaître l'adresse des bureaux de poste avec Sportello Amico, vous pouvez appeler le numéro gratuit 803.1601 (gratuit)
- **Bureaux d'immigration du siège de la police**
- Pour les résidents/domiciliés dans les municipalités de la province de Parme, s'adresser à l'**Office des étrangers-préfecture de police de Parme-police d'État** (Via Chiavari 15 - Parme tél. 0521/219566). Pour les résidents d'autres municipalités en dehors de la province de Parme, il est nécessaire de se référer à la Questure du territoire provincial
- **Service Informastranieri à Parme** dans Via Cecchi 3 pour les résidents ou domiciliés dans les municipalités de Parme, Colorno, Mezzani, Sorbolo, Torrile (0521-031060 • informastranieri@comune.parma.it • foreignparma@gmail.com • au lien QR CODE en bas à gauche)
- **Bureaux d'information pour étrangers généralement situés dans les guichets sociaux des municipalités de la province de Parme.** Les adresses et horaires d'ouverture se trouvent sur le lien en bas à droite
- **Office de l'immigration des organisations syndicales:**  
**CGIL:** Via Casati Confalonieri, 5/a - Parme - tél. 0521/2979  
**CISL:** Via Lanfranco 21 -Parme tél. 0521/037616  
**UIL:** Via Bernini, 5/A - Parme tél. 0521/994995
- **chez les Patronati du territoire**

Pour obtenir des conseils et de l'aide dans la demande/le renouvellement d'un titre de séjour, vous pouvez contacter:



## INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS POUR DEMANDER UN PERMIS DE SÉJOUR



PORTAIL SUR  
L'IMMIGRATION



POSTE  
ITALIENNE



POLICE  
D'ÉTAT

### SPID

# spid

Le SPID (Digital Identity) est utilisé pour accéder aux services en ligne des Administrations Publiques et des entités privées qui l'ont choisi comme outil d'authentification pour accéder à leurs services.

Les documents nécessaires pour activer le SPID:

- document italien valide (carte d'identité, permis de conduire, passeport);

- carte d'Assurance Maladie ou carte de numéro fiscal
- e-mail et numéro de portable

Pour procéder à l'activation, vous devez :

- identifier l'un des gestionnaires d'identité activés en s'inscrivant sur son site
- alternativement, vous pouvez vous adresser à l'une des administrations publiques qui peuvent effectuer gratuitement les procédures d'identification et permettre la libération ultérieure du SPID.

Lien de consultation pour activer SPID: <https://www.spid.gov.it/>

# Assistance et aide



Le service d'accompagnement des personnes en difficulté (économique, sociale, familiale) peut être assuré, après évaluation de la situation, par les bureaux communaux des politiques sociales présents dans les Communes du territoire national.

En cas de besoin, vous pouvez vous adresser au service social de votre Commune de résidence qui pourra vous apporter assistance,

aide et informations utiles pour accéder aux différentes mesures municipales, régionales et nationales d'aide au revenu.

**Toutes les municipalités ont des bureaux pour les politiques sociales et offrent une assistance et une aide** à leurs concitoyens selon les besoins, sur la base du critère de résidence.

# assistance et aide

## SERVICES SOCIAUX DES MUNICIPALITÉS DU DISTRICT DE PARME

Service Social de la Municipalité de Parme : il existe 4 pôles de services sociaux auxquels le citoyen peut s'adresser directement en contactant la réception :

- **Pôle Social San Leonardo (quartiers: Parma Centro-San Leonardo, Cortile San Martino)**  
Parma, Via Verona 36/a  
0521 218589 - [st.sanleonardo@comune.parma.it](mailto:st.sanleonardo@comune.parma.it)
- **Pôle Social Lubiana (quartiers: Lubiana, S.Lazzaro, Cittadella)**  
Parma, Via XXIV Maggio 60/B  
0521 218108 - [st.lubiana@comune.parma.it](mailto:st.lubiana@comune.parma.it)
- **Pôle Social Pablo (quartiers: Pablo, Golese, San Pancrazio, Oltretorrente)**  
Parma Via Bocchi, 1/a  
0521 218300 - [st.pablo@comune.parma.it](mailto:st.pablo@comune.parma.it)
- **Pôle Social Montanara (quartiers: Montanara, Molinetto, Vigatto)**  
Parma Via Carmignani 9/a  
0521 218358 - [st.montanara@comune.parma.it](mailto:st.montanara@comune.parma.it)
- **Office social de la municipalité de Colorno**  
Colorno, Via Benso Camillo Conte di Cavour 9  
0521 313705
- **Office social de la municipalité de Sorbolo Mezzani**  
Sorbolo, Via del Donatore 2  
0521 669617 / 0521 669605
- **Office social de la municipalité de Torrile**  
San Polo di Torrile, Pz.le Sandro Pertini 3  
0521 813664 / 0521 813632

## SERVICES SOCIAUX DES COMMUNES DU DISTRICT SUD-EST

- **Compagnie du sud-est de Parme (municipalité: Calestano, Corniglio, Langhirano, Lesignano de' Bagni, Monchio delle Corti, Neviano degli Arduini, Palanzano, Tizzano Val Parma)**

Office social: Langhirano, Piazza Ferrari 5

0521 354152 - [sportellosociale@unionemontanaparmaest.it](mailto:sportellosociale@unionemontanaparmaest.it)

Dans chaque municipalité de la Compagnie du sud-est il y a un office social.

Info: [www.aspsocialesudest.it](http://www.aspsocialesudest.it)

- **Entreprise Sociale Pedemontana (municipalité: Collecchio, Sala Baganza, Felino, Traversetolo, Montechiarugolo)**

Secrétariat social: Collecchio, Piazza Fraternità 4

0521 307119 - [segreteria@pedemontanasociale.pr.it](mailto:segreteria@pedemontanasociale.pr.it)

Dans chaque municipalité membre de la Entreprise Sociale Pedemontana, il y a un guichet social.

Info: <https://bit.ly/3V2stFj>

- **Services Sociaux des Communes du District Valli Taro e Ceno (communi: Borgo Val di Taro, Fornovo di Taro, Albareto, Bardi, Bedonia, Berceto, Bore, Compiano, Medesano, Pellegrino Parmense, Solignano, Terenzo, Tornolo, Valmozzola, Varano de' Melegari, Varsi)**

Services sociaux Ufficio di Piano: Borgo Valli Taro e Ceno,

Piazza 11 febbraio

0525 921805 / 0525 921819

[serviziosociali@unionetaroceno.pr.it](mailto:serviziosociali@unionetaroceno.pr.it)

[pianodizona@unionetaroceno.pr.it](mailto:pianodizona@unionetaroceno.pr.it)

Dans chaque commune membre du District il y a un guichet social.

Info: <https://bit.ly/3UJqMwG>

<https://bit.ly/3EBzeZr>

la suite en p. 19 -->

# Les premières choses à faire

---

CONSERVEZ CES 4 PAGES  
ET EMMENEZ-LES AVEC VOUS



# Je suis dehors...



## N'OUBLIEZ PAS DE:

- récupérer tous les documents personnels, même s'ils sont périmés (carte d'identité, Numéro Fiscal/carte sanitaire, brevet de pension, ...)
- demander la documentation sanitaire en possession de la prison
- vérifier la possibilité de renouveler/obtenir des documents personnels (si vous ne les avez pas déjà)



## A QUI S'ADRESSER POUR OBTENIR DES INFORMATIONS:

- **personnel de la zone de traitement**
- **bureau de la municipalité à l'intérieur de la prison**
- **bénévoles**



# Je sors de prison...

---



LES PREMIÈRES CHOSES À FAIRE. APPLIQUER OU RENOUVELER:

- **carte d'identité**
- **Numéro Fiscal/carte d'Assurance Maladie**
- **choix du médecin traitant**
- **SPID (identité numérique)**
- **permis de séjour**
- **passport**



VEUILLEZ NOTER

**Il est important de continuer à suivre sa propre histoire judiciaire**

A QUI S'ADRESSER POUR OBTENIR DES INFORMATIONS:

- **Rete Carcere**

# Bureaux de référence

## À L'INTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

### Un bureau d'information et médiation linguistique et culturelle de la Municipalité de Parme

est présent dans les établissements pénitentiaires avec la fonction d'accompagner les détenus dans l'utilisation des services municipaux et guider les détenus étrangers dans la régularisation de leur situation juridique.

## À L'EXTÉRIEUR DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

Association des bénévoles du Rete Carcere:  
point d'accueil et d'écoute des détenus  
et leurs familles, visant à servir de pont  
entre "dedans" et "dehors".



### Rete Carcere

Strada Quarta, 37 - Parma  
[sportelloretecarcere@gmail.com](mailto:sportelloretecarcere@gmail.com)  
tél. 347 7416675



---

---

---

---

## assistance et aide



- **Services sociaux de l'Entreprise publique de services à la personne du District de Fidenza (municipalité: Busseto, Fidenza, Fontanellato, Fontevivo, Noceto, Roccabianca, Polesine - Zibello, Salsomaggiore Terme, San Secondo Parmense, Sissa-Trecasali, Soragna)**

Secrétariat social: Fidenza, Via Berenini, 151

0524 202711 / 0524 202749 - [info@aspdistrettofidenza.it](mailto:info@aspdistrettofidenza.it)

Dans chaque commune membre du District il y a un guichet social.

Info: [www.aspdistrettofidenza.it](http://www.aspdistrettofidenza.it)

## assistance et aide

Pour les urgences et les difficultés liées aux besoins essentiels (repas, hygiène, hébergement de nuit, ..), vous pouvez contacter les organisations et associations locales qui fournissent des équipements et des ressources, également en collaboration avec les services publics.



- **CARITAS DIOCESANA** (bureaux répartis sur tout le territoire national)  
Adresses Caritas dans la région de Parme :

### **Caritas Diocesana di Parma**

Piazza Duomo 3

0521 235928 / 0521 234765

Le Centre d'écoute est ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h30 et de 15 à 18 h, le samedi de 8h30 à 12h

### **Caritas Diocesana di Fidenza**

Via Micheli 19

0524 524591 / 327 4586577

Le Centre d'écoute est ouvert tous les jours de la semaine de 8h30 à 12h30 et de 15h à 18h

Grâce à un entretien préalable au centre d'écoute, vous pouvez accéder à différents services :

- Cantine pour le déjeuner et le dîner
- Dortoir pour accueil de nuit temporaire
- Douches pour l'hygiène personnelle
- Distribution de vêtements
- Distribution de sacs alimentaires
- Clinique médicale pour les situations non couvertes par le service régional de santé (Caritas Parma)

## assistance et aide

- **EMPORI SOLIDAIRE**

A travers leurs marchés sociaux, les Empori **mettent à la disposition des particuliers et des familles indigentes des denrées alimentaires et des biens de consommation** - résidents de la province de Parme avec un ISEE inférieur à 7 500,00 € par an.

Pour accéder au service, il est nécessaire de passer un entretien à l'accueil

### **Empori Solidaire Parma**

Parma - Via Veterani dello Sport 3

0521 1992673 - [www.emporioparma.org](http://www.emporioparma.org)

### **Empori Solidaire Val Parma**

Pilastro di Langhirano (PR) - Strada di Arola 2a

377 1282050 / 331 1368545 - [www.emporiosolidalevalparma.it](http://www.emporiosolidalevalparma.it)

### **Empori Solidaire Val Taro**

Borgo val di Taro (PR) c/o Casa MOLINARI - Via Filippo Corridoni, 65  
328 6724506 - [emporiovaltaro@gmail.com](mailto:emporiovaltaro@gmail.com)

Info: [www.emporiovaltaro.it](http://www.emporiovaltaro.it)

- **AUTRES ASSOCIATIONS TRAITANT DES BESOINS ESSENTIELS**



### **S'HABILLER**

#### **Armadio del povero e della solidarietà**

Parme, à la paroisse Santissima Annunziata

Entrée depuis la cour de B.go Fornovo

Distribution de vêtements : lundi de 9h à 12h.



### **DORMIR**

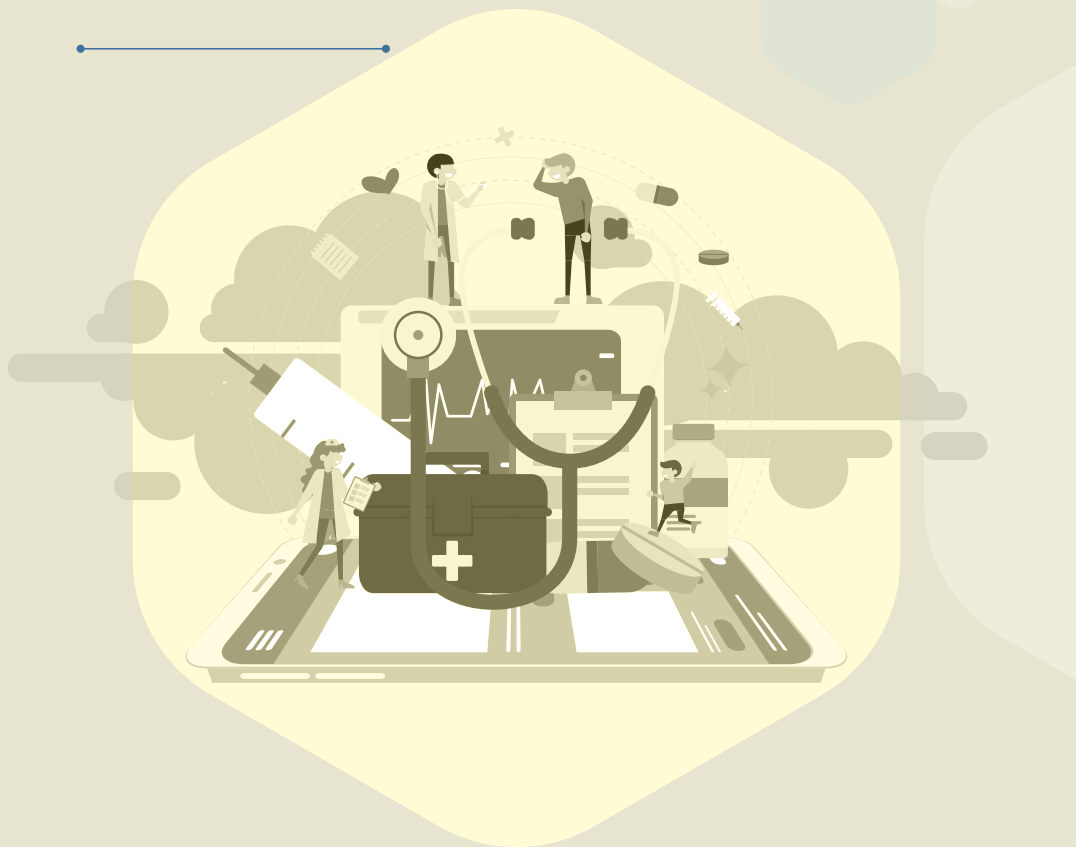
**Associazione San Cristoforo**, Str. Quarta 37, Parma

0521 499156 - 338 9956527

**Fрати della Annunziata**, Str. Imbriani 4, Parma

0521 285433 / 0521 234449

# Santé

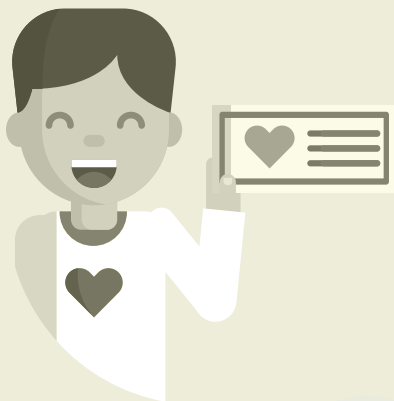


Avant de quitter les établissements pénitentiaires, pensez à demander au médecin interne la lettre de sortie, avec le diagnostic éventuel, les thérapies prescrites et les rapports de santé joints qui seront ensuite soumis à l'atten-

tion de votre propre médecin. Il est possible de demander directement au personnel de santé de l'établissement. des informations sur le système territorial des services de santé et sur les modalités d'accès relatives.

Une fois sorti de prison, pour pouvoir bénéficier d'une assistance médicale il faut :

- être inscrit au service national de santé
- avoir une carte d'Assurance Maladie
- choisir un médecin généraliste.



## INSCRIPTION AU SERVICE NATIONAL DE SANTÉ ET CARTE D'ASSURANCE MALADIE

L'inscription au Service National de Santé est gratuite et doit être effectuée par la personne concernée auprès des Guichets Uniques/Cup (Centre de Réservation Unique) de l'ASL de résidence. Pour la demande il faut avoir:

- une pièce d'identité
- pour les étrangers, un titre de séjour ou un document attestant la demande de sa libération ou de son renouvellement

- Numéro Fiscal
- autocertification de résidence et/ou de domicile.

Les personnes inscrites au Service national de santé reçoivent **une carte d'Assurance Maladie afin d'accéder à l'assistance.**

La carte d'Assurance Maladie est envoyée, par courrier ordinaire, à l'adresse du citoyen inscrit au registre des impôts.

Les étrangers, présents temporairement sur le territoire et ne respectant pas les règles relatives au séjour, se voient délivrer une carte d'immatriculation **STP (Etranger Temporairement Présent)** recon nue sur tout le territoire national, d'une durée temporaire de 6 mois, renouvelable.

Le STP garantit l'accès aux **soins ambulatoires et hospitaliers urgents ou indispensables, pour les maladies et les blessures et les activités de médecine préventive pour la sauvegarde de la santé individuelle et collective.**

La procédure de délivrance de la Carte STP est initiée par le médecin qui effectue la première visite

suite à la survenue d'un problème de santé.

Les citoyens STP qui soumettent une déclaration de pauvreté peuvent bénéficier des services de santé garantis par le Service national de santé contre le paiement éventuel du billet à égalité avec les citoyens dans le respect de la réglementation relative au séjour.

Les personnes sans déclaration de pauvreté sont tenues de payer le montant prévu pour la totalité de la prestation.

Inscription auprès du Service National de Santé au lien qr-code :



Adresses et horaires d'ouverture des guichets uniques de la province de Parme au lien qr-code :



## CHOIX DU MÉDECIN TRAITANT

**Les citoyens italiens et étrangers légalement présents dans la zone et inscrits au Service National de Santé ont le droit de se voir attribuer un médecin** qu'ils peuvent

choisir parmi la liste des médecins conventionnés disponibles sur le territoire de résidence, en contactant le Sportello Unico - CUP (CUP centrale de réservation) de l'AUSL de résidence.

**Les non-résidents peuvent demander l'affectation temporaire d'un médecin généraliste.** Le séjour dans la commune où ils sont temporairement domiciliés doit être supérieur à trois mois et dû au



travail, aux études, à la santé, à des raisons familiales, à la résidence forcée ou à la liberté temporaire, au chômage.

## **DOSSIER NUMÉRIQUE DE SANTÉ (FSE)**

Il collecte des données personnelles et des documents numériques de santé et socio-sanitaires (ordonnances, réservations, résultats et rapports de visites et d'examens, hospitalisations,..).

Le FSE est gratuit et accessible aux citoyens inscrits au Service National de Santé.

Le FSE vous permet également d'effectuer certaines opérations en ligne:

- payer les frais de santé
- réserver, déplacer ou annuler des visites ou des examens spécialisés
- disposer de rapports en temps réel
- consulter le certificat de vaccination
- saisir d'autres documents de santé papier - tels que des rapports de visite ou des examens effectués dans des établissements privés
- révoquer et changer le médecin de famille ou le pédiatre des enfants

- consulter les délais d'attente pour les visites de spécialistes
- autocertifier les exemptions d'âge et de revenu. Le FSE personnel est accessible depuis un PC ou un appareil mobile, avec les identifiants SPID (Digital Public Identity System) et CIE (carte d'identité électronique)

[www.fascicolo-sanitario.it](http://www.fascicolo-sanitario.it)

## **DOMAINE DE SANTÉ DES IMMIGRANTS**

Nous signalons la présence sur le territoire de la province de Parme du Spazio Salute Immigranti, qui mène des activités de prévention, de diagnostic, de traitement et d'orientation vers le réseau de services de santé pour les citoyens étrangers légaux et non réguliers présents sur le territoire

Il existe deux agences locales:

**Parma**, Via XXII Luglio, 27  
[spaziosaluteimmigrati@ausl.pr.it](mailto:spaziosaluteimmigrati@ausl.pr.it)

Le guichet est accessible du mardi au vendredi de 8h30 à 11h30 sur rendez-vous (en appelant le numéro de téléphone 0521 393431 de 11h30 à 13h00).

**Fornovo**, Via Solferino 37  
0525 300412

[spaziosaluteimmigrati@ausl.pr.it](mailto:spaziosaluteimmigrati@ausl.pr.it)  
ouvert au public :  
mardi 8h30-12h30

## SERVICES POUR LA DÉPENDANCE PATHOLOGIQUE (SerDP)

Les personnes ayant des problèmes d'addiction et d'abus de substances, de médicaments, d'alcool ou de jeux d'argent peuvent trouver de l'aide auprès des services locaux des Addictions Pathologiques (SerDP).

Ce sont des services publics offerts par le système national de santé et destinés à la prévention, au traitement et à la réadaptation des personnes ayant des problèmes liés à l'usage ou à l'abus de substances.

Tous les citoyens, italiens ou étrangers en séjour régulier, peuvent y accéder. Les citoyens étrangers non réguliers en possession de la carte STP peuvent demander des interventions urgentes.

**Les prestations sont gratuites.**  
**L'accès aux SerDP est gratuit par contact téléphonique ou en se rendant directement dans les cliniques pendant les horaires d'ouverture des Services.**



Chaque A.S.L. (district sanitaire) du territoire national dispose d'au moins un SerDP.

Vous trouverez ci-dessous les adresses des SerDP de la province de Parme:

- **DISTRICT DE PARME**  
**SerDP Parma**  
Via dei Mercati 15/b  
0521 393136  
  
**Ambulatorio Colorno**  
Via Suor Maria 3  
0521 316726
- **DISTRICT DE FIDENZA**  
**SerDP Fidenza**  
Via Berenini 153  
0524 515651 (Standard téléphonique)  
0524 515652 (Cabinet médical)

- **DISTRICT DE SUD-EST**

**SerDP Langhirano**

Via Roma 42/1

0521 865113

- **DISTRICT DE VALLI TARO E CENO**

**Ambulatorio Dipendenze**

**Patologica Borgo Val di Taro**

Via Benefattori 12

0525 970330

**Ambulatorio Dipendenze**

**Patologica Fornovo**

Via Solferino 37

0525 300402

## **DROP-IN**

Dans la province de Parme, il y a **le centre de jour Drop In** qui accueille la population adulte toxicomane ou alcoolique dans le but de protéger la santé et répondre à certains besoins de base.

Emplacement et coordonnées:

Strada dei Mercati n°7

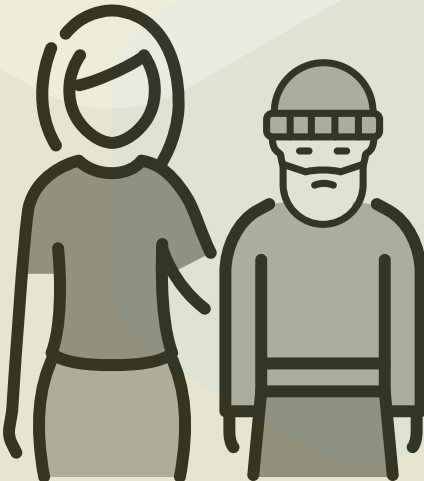
0521 992667 / 331 6449753

ouvert du lundi au vendredi 8h30-13h00

Les prestations proposées :

- information, aide et conseil
- distribution de matériel prophylactique
- petits déjeuners, bagagerie
- Répartition vêtements, repas, hygiène intime (douches et lessive), accueil de nuit avec dortoir
- orientation et répartition/accompagnement et service social de santé

L'accès au service est gratuit et direct soit par l'envoi d'intervenants de rue, SerD, Communautés Thérapeutiques et Services Sociaux.



# Travail

---



**Une fois sorti de prison pour chercher du travail, vous devez d'abord vous inscrire sur les listes de chômage** des Pôles pour l'em-

ploi ou contacter les Agences d'intérim locales où vous pourrez trouver des opportunités d'emploi et de formation.

## CENTRES D'EMPLOI

Toute personne qui n'a pas de travail et déclare sa disponibilité immédiate pour travailler (DID) peut s'inscrire dans les centres d'emploi. En effet, l'inscription sur les listes de chômage permet de recevoir des offres d'emploi et de formation.

Voici les étapes nécessaires :

- **déclaration de disponibilité immédiate pour le travail (DID)**: la DID ne peut être délivrée qu'en ligne et pour ce faire, vous devez être inscrit sur le portail Lavoro per te (en Émilie-Romagne, vous devez disposer du SPID pour être actif sur le portail)
- **après l'envoi du DID, le chômeur doit se rendre - sur rendez-vous - au Pôle Emploi de son territoire pour signer la Convention de Service Personnalisée** qui définit le parcours individuel d'insertion dans le monde du travail.

Sites à consulter pour DID et Contrat de service pour domicilié ou résident en Émilie-Romagne :  
[www.agenzia lavoro.emr.it](http://www.agenzia lavoro.emr.it)  
[www.agenzia lavoro.emr.it/lavoro-per-te](http://www.agenzia lavoro.emr.it/lavoro-per-te)

L'Agence nationale des politiques actives du travail a développé une page nationale unique qui guide l'inscription sur les listes de chômage :

[www.anpal.gov.it/lavoro](http://www.anpal.gov.it/lavoro)

Pour demander des informations concernant l'inscription, vous pouvez également contacter le numéro gratuit **800.000.039 du lundi au vendredi de 9h à 18h.**

## ADRESSES DES CENTRES POUR L'EMPLOI DE LA PROVINCE DE PARME

- **Centre pour l'emploi de Parme**  
Via Bixio, 161/a  
0521 531311  
[impiego.parma@regione.emilia-romagna.it](mailto:impiego.parma@regione.emilia-romagna.it)
- **Bureau d'emploi ciblé pour les personnes handicapées (46% ou plus) ou appartenant à des catégories protégées**  
Via Nervesa, 1  
0521 938711  
[collocamentomiratopr@regione.emilia-romagna.it](mailto:collocamentomiratopr@regione.emilia-romagna.it)

# travail

- **Centre pour l'emploi de Borgo Val di Taro**  
Via Alberto Zanré, 2/a  
0525 930011  
[impiego.borgotaro@regione.emilia-romagna.it](mailto:impiego.borgotaro@regione.emilia-romagna.it)
- **Centre pour l'emploi de Fidenza**  
Piazza Repubblica, 20  
0524 207911  
[impiego.fidenza@regione.emilia-romagna.it](mailto:impiego.fidenza@regione.emilia-romagna.it)
- **Centre pour l'emploi de Fornovo di Taro**  
Via Solferino, 48/a  
0525/930011  
[impiego.fornovo@regione.emilia-romagna.it](mailto:impiego.fornovo@regione.emilia-romagna.it)
- **Centre pour l'emploi de Langhirano**  
Via Del Popolo, 17  
0521/531350  
[impiego.langhirano@regione.emilia-romagna.it](mailto:impiego.langhirano@regione.emilia-romagna.it)

Liens pour plus d'informations:



Pour obtenir de l'assistance et de l'aide dans les pratiques en ligne (SPID, dossier numérique de santé, enregistrement de placement, ...) vous pouvez contacter les **Patronati de votre zone de résidence** et pour les citoyens de la municipalité de Parme également au **Community Hospital Point** et, si étrangers également au **Service d'information étrangère de la municipalité de Parme** mentionné ci-dessus.

Le Point Communautaire Hospitalier est situé à l'entrée de la Via Abbeveratoia de l'Hôpital de Parme, dans le pavillon n. 23 c/o la Citadelle de l'hospitalité.

Cliniques du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 320 0856284  
[puntocomunitaospedale@gmail.com](mailto:puntocomunitaospedale@gmail.com)  
<https://bit.ly/3hKmlmM>



Le guide a été créé en collaboration avec  
DIREZIONE ISTITUTI PENITENZIARI di Parma  
COMUNE di Parma  
AUSL di Parma



Ce Guide complète le projet "Territoires de réinsertion"  
promu et soutenu par Cassa Ammende